



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement**

**DEMANDE DE RENOUELEMENT D'UN AGRÉMENT POUR L'EXPLOITATION  
D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, A TITRE ONÉREUX,  
DE LA CONDUITE DES VÉHICULES A MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.**

ARRETE DU 8 JANVIER 2001 MODIFIE RELATIF A L'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT,  
A TITRE ONEREUX, DE LA CONDUITE DES VEHICULES A MOTEUR ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter, dans les conditions prévues par le décret n°2000-1335 du 26 décembre 2000 et les arrêtés ministériels du 8 janvier 2001, le renouvellement d'agrément de mon établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur.

La demande de renouvellement de l'agrément doit être accompagnée d'un dossier comportant les pièces suivantes :

- 1) le formulaire de demande (ci-joint en pages 3/4 et 4/4) dûment complété ;
- 2) un justificatif de domicile : copie d'une quittance de loyer ou d'une facture d'électricité délivrée depuis moins de 3 mois ;
- 3) la photocopie d'une attestation de formation à la **réactualisation des connaissances** pour les exploitants des établissements d'enseignement de la conduite ;
- 4) s'il est une personne morale, son représentant légal doit fournir :
  - un exemplaire des statuts paraphés, datés et signés ;
  - un extrait de la délibération le désignant en tant que représentant légal ;
  - la justification de la publicité légale ;
  - un Numéro SIREN
- 5) si l'établissement a été agréé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et que le titulaire de l'agrément ne possède pas de diplômes d'enseignant de la conduite (BEPECASER, TITRE PRO, CAPEC ou CAPP) : la photocopie de l'engagement contractuel du directeur pédagogique, chargé d'organiser et d'encadrer effectivement la formation dispensée dans l'établissement, ainsi que la photocopie recto verso de son autorisation d'enseigner ;
- 6) la photocopie d'une déclaration d'inscription à l'URSSAF ;
- 7) la photocopie du titre de propriété ou du bail de location du local commercial ;

DEAL Guadeloupe

Saint-Phy BP 54 – 97102 Basse-Terre Cedex

Tél : 0590 99 46 46

deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

**8)** le plan et le descriptif du local d'activité, la superficie totale du local (M<sup>2</sup>) (avec indication de la hauteur, longueur, largeur et superficie pour chacune des pièces).

Des photos récentes du local montrant distinctement :

- **à l'extérieur** : la devanture complète avec l'enseigne, les jours et horaires d'ouverture, les catégories enseignées, les tarifs pratiqués.

- **à l'intérieur (dans la salle d'accueil ou la salle de cours)** : le programme de formation « REMC » (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) pour chacune des catégories enseignées, l'extincteur portatif à eau pulvérisée de type AB

- **dans la salle d'accueil** : les tarifs, le panneau d'interdiction de fumer, les numéros de téléphone d'urgence, le mobilier, le matériel informatique,

- **dans la salle de cours** : le matériel audiovisuel en état de marche, la totalité des chaises.

**9)** la photocopie de l'assurance du local d'activité en cours de validité ;

**10)** un rapport de conformité des installations électriques (délivré par un organisme agréé)

**11)** la preuve du dépôt en mairie du dossier d'accessibilité - ERP

**12) pour chacun des véhicules d'enseignement** (voitures, motos, cyclomoteurs, quadricycles légers à moteur) : la photocopie du certificat d'immatriculation et de l'attestation d'assurance en cours de validité, couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par l'article L.211-1 du code des assurances ;

**13) pour chacun des enseignants** : la photocopie recto verso du permis de conduire et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité également la photocopie d'une pièce d'identité.

Si le titulaire de l'agrément n'est pas titulaire d'une autorisation d'enseigner la conduite valable pour toutes les catégories de permis enseignées dans son établissement, il devra employer un ou plusieurs enseignants titulaires d'une autorisation pour les catégories concernées ;

**14)** une enveloppe (format 162 x 229 mm) libellée et affranchie au tarif d'un envoi postal.

**DEMANDE DE RENOUELEMENT D'UN AGREMENT POUR L'EXPLOITATION  
D'UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE  
DES VEHICULES A MOTEUR**

**Renseignements concernant le demandeur :**

NOM (Nom de naissance):

Prénom(s) :

Nom d'épouse (s'il y a lieu) :

Adresse personnelle :

Code Postal :

Commune :

Adresse e-mail personnelle :

@

Tél. fixe personnel :

Tél. portable :

**Renseignements concernant l'établissement :**

NOM de la société :

- N° de l'agrément : E.

Enseigne de l'établissement :

.(joindre un photographie de la façade)

Statut juridique : En nom propre - SARL - SASU – EURL – Autres  
*(rayer les mentions inutiles)*

N° de SIRET ou N° de SIREN :

Adresse du local d'enseignement :

Superficie du local d'enseignement (M<sup>2</sup>) :

Téléphone de l'établissement :

**(OBLIGATOIRE)**

Adresse e-mail professionnelle :

@ .

**Formations enseignées** : rayer les mentions inutiles

<b>Formation «classique»</b>	<b>Formation «deux roues»</b>	<b>B.S.R.</b>	<b>Formation «groupe lourd»</b>
<b>B/B1 – AM Quadri léger</b>	<b>A-A2– A1</b>	<b>B.S.R.</b>	<b>C – E(b) – E(c) – E (d) - D</b>

**Les enseignants** : joindre la photocopie recto verso du permis de conduire et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité de chacun des enseignants.

<b>NOM - Prénom</b>	<b>Catégorie(s) enseignée(s)</b>	<b>Visite médicale à renouveler avant le : (voir le verso de l'autorisation d'enseigner)</b>

*Rappel* : la demande de renouvellement de l'autorisation d'enseigner la conduite automobile doit être adressée au moins quatre mois avant la date de fin de validité de la visite médicale à l'adresse suivante :

**DEAL GUADELOUPE Pôle Éducation**  
**Saint-Phy – BP 54 97102 BASSE-TERRE**

**Les véhicules** : joindre obligatoirement la copie recto verso de la carte grise et de l'attestation d'assurance en cours de validité de chaque véhicule.

<b>Préciser : Voiture <u>ou</u> moto <u>ou</u> 125 cm3 <u>ou</u> cyclomoteur <u>ou</u> quadricycle léger</b>	<b>Immatriculation</b>	<b>Véhicule assuré jusqu'au :</b>

**Jours et horaires d'ouverture** :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>Matin</b>						
<b>Après-midi</b>						

<b>TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE</b>
---

Fait le ..... à  
.....

Signature :